

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis | Tripale D1 | **Essonne**



## sommaire



### **Une étape importante au sein d'une rénovation complète**

Plus de quarante ans après sa mise en service, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis fait l'objet d'une importante opération de rénovation par tranches. Le troisième bâtiment d'hébergement est livré ce 19 décembre 2011.



### **De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires**

Sécurité, modernisation des outils, l'amélioration du cadre de travail des personnels est l'un des objectifs de ce chantier de rénovation.



### **Une amélioration importante des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion**

De la rénovation des cellules à celle des ateliers de main d'œuvre pénale, tout a été repensé pour allier respect de la personne détenue et accompagnement à la réinsertion.

Mise en service en 1968, construite entre 1964 et 1973 par l'architecte Guillaume Gillet, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, d'une capacité théorique initiale de 3 205 places, est la plus grande d'Europe. Située à 25 km au sud de Paris, dans l'Essonne, sur un vaste domaine pénitentiaire de 160 hectares, elle comprend trois entités distinctes : maison d'arrêt des hommes – qui dispose de cinq bâtiments d'hébergement – centre des jeunes détenus et maison d'arrêt des femmes.

Les bâtiments d'hébergement des deux premières unités ont la forme d'hélices à trois pales ou « tripales ».

## Une étape importante au sein d'une rénovation complète

Plus de quarante ans après la mise en service de la maison d'arrêt, le troisième bâtiment d'hébergement refait à neuf est livré.

Lancé en 2002, le programme de réhabilitation qui a déjà permis la rénovation d'environ 1 500 cellules depuis le début des travaux vise un double objectif de remise à niveau technique et technologique des bâtiments et d'améliorations fonctionnelles et sécuritaires.

Il s'agit notamment d'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, les conditions de vie en détention et l'accueil des visiteurs.

### Une organisation des travaux complexe et spécifique

Pour conduire au mieux cette opération de réhabilitation lourde en site occupé, l'APIJ a organisé 13 séquences de travaux dont 8 sont achevées. Ces séquences sont réparties entre 7 maîtrises d'œuvre (MOE) concomitantes. Cette segmentation des travaux, d'une durée de 13 ans, s'explique par la nécessité de proposer la même capacité d'accueil et ce dans de bonnes conditions d'exploitation en maintenant les visites, les activités et travail des détenus volontaires tout en assurant la sûreté pénitentiaire. Ainsi, les bâtiments d'hébergement doivent être vidés les uns après les autres et les personnes détenues relogées sur site afin de permettre un isolement total du bâtiment en chantier pour des raisons



^ Clôture provisoire isolant la tripale D1 en cours de rénovation du reste de l'établissement en fonctionnement.



^ La cour de promenade est équipée d'un système de vidéosurveillance.

^ Vue aérienne de la maison d'arrêt de Fleury. À gauche, le centre des jeunes détenus ; au centre, la maison d'arrêt des hommes (avec ses cinq tripales) et à droite, la maison d'arrêt des femmes.

évidentes de sûreté. Ce processus se reproduira deux fois pour la maison d'arrêt des hommes.

Dans cette même perspective, un dispositif réactif au plus près du chantier et proche des services de l'établissement qui doivent continuer à assumer le service public pénitentiaire a été mis en place : une « base vie » située hors enceinte accueille l'encadrement de la maîtrise d'ouvrage et de ses assistants, des maîtrises d'œuvre, des entreprises.

À cette complexité inhérente à la rénovation des bâtiments d'hébergement de la maison d'arrêt, se superpose l'opération de rénovation des bâtiments centraux débutée fin 2010 et qui s'achèvera fin 2013. Ces bâtiments accueilleront les parloirs dans les parties rénovées et l'unité de consultations et soins ambulatoires (UCSA) centrale, le service médico-psychologique régional (SMPR), la pharmacie centrale et le quartier arrivant dans l'extension (au rez-de-chaussée des parloirs). À la fin de ces deux livraisons – celle de la maison d'arrêt des hommes et celle des bâtiments centraux – des travaux sont envisagés dans la maison d'arrêt des femmes et le centre pour jeunes détenus.

La réussite d'un chantier d'une telle envergure, dans un site extrêmement contraint repose sur une étroite concertation entre l'APIJ, l'administration pénitentiaire, la maison d'arrêt, et les divers partenaires associés à l'opération.

### Rénovation de la tripale D1

La tripale D1, troisième des cinq tripales rénovées, comporte un quartier arrivants et un quartier ordinaire composés de 591 cellules simples d'hébergement parmi lesquelles 23 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toutes les cellules triples qui sont encore présentes dans les autres tripales ont ici été supprimées pour répondre à la loi pénitentiaire de 2009 qui prévoit l'encellulement individuel.

Par ailleurs, la luminosité et les couleurs ont fait l'objet d'un traitement attentif et plus important que pour les tripales précédentes. Ainsi, une ouverture a été créée à l'extrémité de chaque coursive pour laisser pénétrer la lumière naturelle. Le travail visant à doter de couleurs propres chaque tripale pour rompre la monotonie initiale des façades de la maison d'arrêt des hommes a été renforcé à l'intérieur de la D1 par l'apparition d'une double coloration très vive sur les murs des coursives.

Enfin, l'installation des gaines techniques en toiture-terrasse a été repensée pour améliorer le cheminement du personnel de maintenance et faciliter leurs interventions.

*Plus de quarante ans après la mise en service de la maison d'arrêt, le troisième bâtiment d'hébergement refait à neuf est livré.*



^ Salle d'informations et d'activités du quartier arrivant.



^ Une des 591 cellules individuelles, chacune est dotée d'un coin douche et sanitaires séparés.

## De meilleures conditions de travail pour les personnels pénitentiaires

### Une sûreté renforcée

Dans la maison d'arrêt des hommes, la sûreté passive a déjà été améliorée par la création d'un glacis à l'extérieur des enceintes et à l'intérieur par la séparation physique de chaque tripale entre elles grâce à la mise en place d'une zone neutre. Entre les deux cours de promenade, la passerelle existante a été aménagée pour permettre une surveillance efficace depuis un couloir fermé et doté de vitres. De plus, les circuits d'intervention ont également été différenciés des circulations des détenus.

En termes de sûreté active, les ronds-points qui occupent la jonction des trois couloirs à chaque étage de la tripale ont été équipés des derniers outils de communication et de gestion informatisée (caméra, report des alarmes, interphonie avec les cellules, contrôle des accès). Leur ergonomie a été optimisée afin de faciliter le travail des personnels. L'amélioration de la vidéo protection pour les cours de promenade et les terrains de sport de la tripale D1, sera également généralisée aux autres tripales livrées et à venir.

▼ Un des ronds-points équipés des derniers outils de communication et de gestion informatisée.



▲ Poste de surveillance de l'unité de consultations et soins ambulatoires (UCSA) centrale.



▲ Un couloir a été créé pour renforcer la surveillance des cours de promenade.

## Une amélioration importante des conditions de détention et des dispositifs favorisant la réinsertion

### Intimité et dignité

Des améliorations majeures sont à noter dans chaque cellule, avec la création d'un coin sanitaire (avec douche et WC) cloisonné préservant l'intimité, et l'installation de mobilier neuf. La ventilation double flux, tout en améliorant les conditions d'hygiène, permet un gain thermique.

Les 23 cellules conçues pour les personnes à mobilité réduite sont deux fois plus grandes que les cellules simples. Elles sont équipées d'un évier lavabo plus bas, d'un espace douche avec rampe, et sont dotées de mobiliers spécifiques avec un positionnement des commandes et équipements électriques en conséquence.

L'accessibilité est pensée au-delà de la cellule puisque le cheminement est désormais possible depuis la cellule jusqu'à la cour de promenade, aux salles d'activité et à la salle polyvalente, accueillant notamment la pratique des cultes. Le volet « prise en charge et accompagnement de la personne détenue à son arrivée en détention » a bénéficié de la démarche de labellisation dans laquelle la maison d'arrêt est entrée début 2010. La labellisation « Règles pénitentiaires européennes » (RPE) obtenue à la suite d'audits sur site atteste que les pratiques professionnelles de l'établissement sont conformes avec les caractéristiques du référentiel qualité de la DAP en la matière. Le quartier arrivant du bâtiment D1, situé au rez-de-chaussée de l'aile centrale, comporte 31 cellules, équipées d'une télévision, d'un interphone, d'une douche et d'un WC séparé et cloisonné. Il dispose d'une salle polyvalente, de 8 bureaux d'audience (dont un réservé à l'ANPE et un autre à l'UCSA) et de 3 salles d'attente.

À l'extérieur, les surfaces des anciens préaux au rez-de-chaussée des ailes droite et gauche ont été transformées en locaux socio-éducatifs ou sportifs tandis que de nouveaux préaux comportant un point d'eau et des sanitaires ont été créés de part et d'autre de la nouvelle passerelle de surveillance. Les espaces végétalisés des cours ont été préservés.

## Lien social et réinsertion

L'accueil des familles et des visiteurs est amélioré de manière significative, notamment par l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et l'augmentation notable de la capacité d'accueil des parloirs. La construction hors enceinte de trois maisons d'accueil, organisées en trois pôles (espaces d'attente pour les familles avant l'accès au parloir et pour les personnes libérées, espace juridique et associatif) permet de renforcer le lien social.

Dans chaque bâtiment d'hébergement, les espaces collectifs destinés à la formation des détenus (salles de classe et de formation professionnelle), aux activités culturelles, associatives et sportives (bibliothèque, médiathèque, salle polyvalente et d'activités) ainsi qu'au travail (ateliers de production) ont été développés et modernisés. À ce titre, au sein de la tripale D1, un local est mis à la disposition des personnes détenues pour animer une émission vidéo diffusée en interne.

*Des améliorations majeures sont à noter dans chaque cellule, dont la création d'un coin sanitaire cloisonné préservant l'intimité et l'installation de mobilier neuf.*



^ La salle dédiée à l'émission vidéo diffusée en interne.



^ L'accès à la zone socio-éducative.

^ La salle polyvalente.



^^ Lumière naturelle et couleurs vives dans les coursives et les cellules.



^ Atelier de travail pour les détenus volontaires.

^ Une des 23 cellules pour personnes à mobilité réduite créées dans la tripale.



> Vue des façades extérieures de la tripale D1. Les tomettes de couleurs la différencient des autres tripales.

## Fiche signalétique

### Rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

#### Les acteurs de l'opération

**Affectataire** Ministère de la Justice et des Libertés  
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

**Maître d'ouvrage**

Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

**Assistant au maître d'ouvrage** Coteba

**Conducteur d'opération** DDT 91

#### Les 7 maîtrises d'œuvre

- 1> **Réfection des installations électriques primaires**, achevée en mars 2005 : Séchaud & Metz
- 2> **Rénovation des voiries et réseaux, de la chaufferie et du réseau de distribution primaire d'eau chaude** : Jacobs
- 3> **Remise en état de 350 cellules *a minima*** puis **rénovation des bâtiments** d'hébergement et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes ; rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus : Groupement Egis Bâtiments mandataire / Sarea A. Sarfati, architecte
- 4> **Restructuration et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes** (administration, parloirs, greffe...) : Groupement F. et R. Imholz, architectes mandataires / T. Beaulieu Architecte / Beaulieu Ingénierie
- 5> **Construction de trois maisons d'accueil des familles**, achevée en septembre 2006 : BNR Architectes mandataires / Ducroux / ADC / Atelier Design Construction / Complementerre / ATPI
- 6> **Rénovation et extension du mess, espace ARENA**, achevée en mai 2006 : Groupement Arwytec ingénierie cuisine, mandataire / Béguin & Macchini architectes / Sergec
- 7> **Aménagement des cuisines relais** : Arodie Damian Architectures, mandataires / Betom / Betr

#### Chiffres clés

- > **173 081 m<sup>2</sup>** (SHON) après travaux de rénovation
- > **3 205 places** de capacité théorique initiale
- > **3 590 places** à l'issue des travaux
- > **88 cellules** en quartier disciplinaire
- > **43 cellules** en quartier d'isolement
- > **550 places** en moyenne par tripale dans la maison d'arrêt des hommes
- > **1 500 personnels** pénitentiaires
- > **471 M€** de coût final estimé pour l'opération de rénovation (en euros courants)
- > **86%** d'encellulement individuel

#### Calendrier

**1998** Prise de la décision de rénover entièrement la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

**2002** Convention de mandat et reprise des opérations par l'APIJ.

**2005** • Livraison de 350 cellules rénovées *a minima*.

• Achèvement des travaux de rénovation des installations électriques primaires (HTA).

**2006** • Fin des travaux préliminaires de rénovation des voiries et réseaux.

• Livraison d'un bâtiment d'accueil des familles pour chaque maison d'arrêt.

• Livraison des nouveaux locaux du personnel, l'espace ARENA.

• Début du chantier de rénovation des bâtiments d'hébergement et des ateliers de la maison d'arrêt des hommes.

**2007** Achèvement du réaménagement

#### La tripale D1

#### Les acteurs du projet

**Maîtrise d'œuvre** Egis / Sarea, A. Sarfati (architecte)

**Contrôleur technique** BTP Consultants

**Coordonnateur** SPS Dekra

**Coordonnateur SSI** Prévention Consultants

**Entreprises** Hervé, entreprise générale

et près de 53 sous-traitants : ADN Ingénierie , AJB

Isolations, Altys Multiservice, ATDB, Ateliers Boullet,

Augeron TCOL, Aximum produit select (Vigifrance),

Axion, Corrotech, Costa, 3D SARL, Decostore, Derbi SARL,

Desautel, Desmarez, DGC Démantèlement, Duval metalu,

Eaton Powerware Solution SAS, ERTBI, Essonne TP SAS,

Etax, Euro Ascenseurs, Eurovia Beton SAS, Forsond SAP,

GDR Cherpin, Génie constructions, Guillaume Maucuit-

Lecomte, Imakys Communications, Ineo VD, Ingerco Sarl,

Langlois Sobreti, Marble Technics, Meneguzzo,

Méthodes & Pilotage, Méthodes et synthèse, MIC, Oger

International, Olry, Polycomposite, Quekenborn, RIESS,

S2R, Sanitec, Sapeb bâtiment, Siemens, SIA, SNP,

Socacom, Sogedec, Sogetrel, Stocksignes, Thales Security

Systems, Trilogie, Vigifrance.

**Mobilier et équipements** Régie industrielle des établissements

pénitentiaires (RIEP), Equip'Cité, Eurosit, CAMIF Collectivités,

MBS, CAWE, Batims.

**Montant des travaux de la phase 3 (tripale D1)** 28,8 M€ HT

**Durée du chantier** 18 mois

général des abords extérieurs : voirie, parkings, réseaux.

**2008** • Achèvement des travaux de rénovation de la chaufferie et du réseau primaire de chaleur.

• Livraison de la première des cinq tripales, la D2.

**2010** • Début des travaux d'aménagement des cuisines relais.

• Début de la restructuration et extension des bâtiments centraux de la maison d'arrêt des hommes.

• Livraison de la seconde tripale rénovée, la D3.

#### Les voiries et réseaux divers

#### Les acteurs du projet

**Maîtrise d'œuvre** Jacobs

**Contrôleur technique** BTP Consultants

**Coordonnateur** SPS Dekra

**Coordonnateur SSI** Prévention Consultants

**Entreprises** Groupement STRF / Emulithe / Les Pavéurs

de Montrouge; Forclum; Ets Doyen & Fils (et ses 8 sous-

traitants : Albertalli, Vigifrance, Chadel, Forsond SAP,

Guillaume Maucuit-Lecomte, CR, Versant, Constructions

Frontice)

**Montant des travaux de la phase 2**

0,8 M€ HT

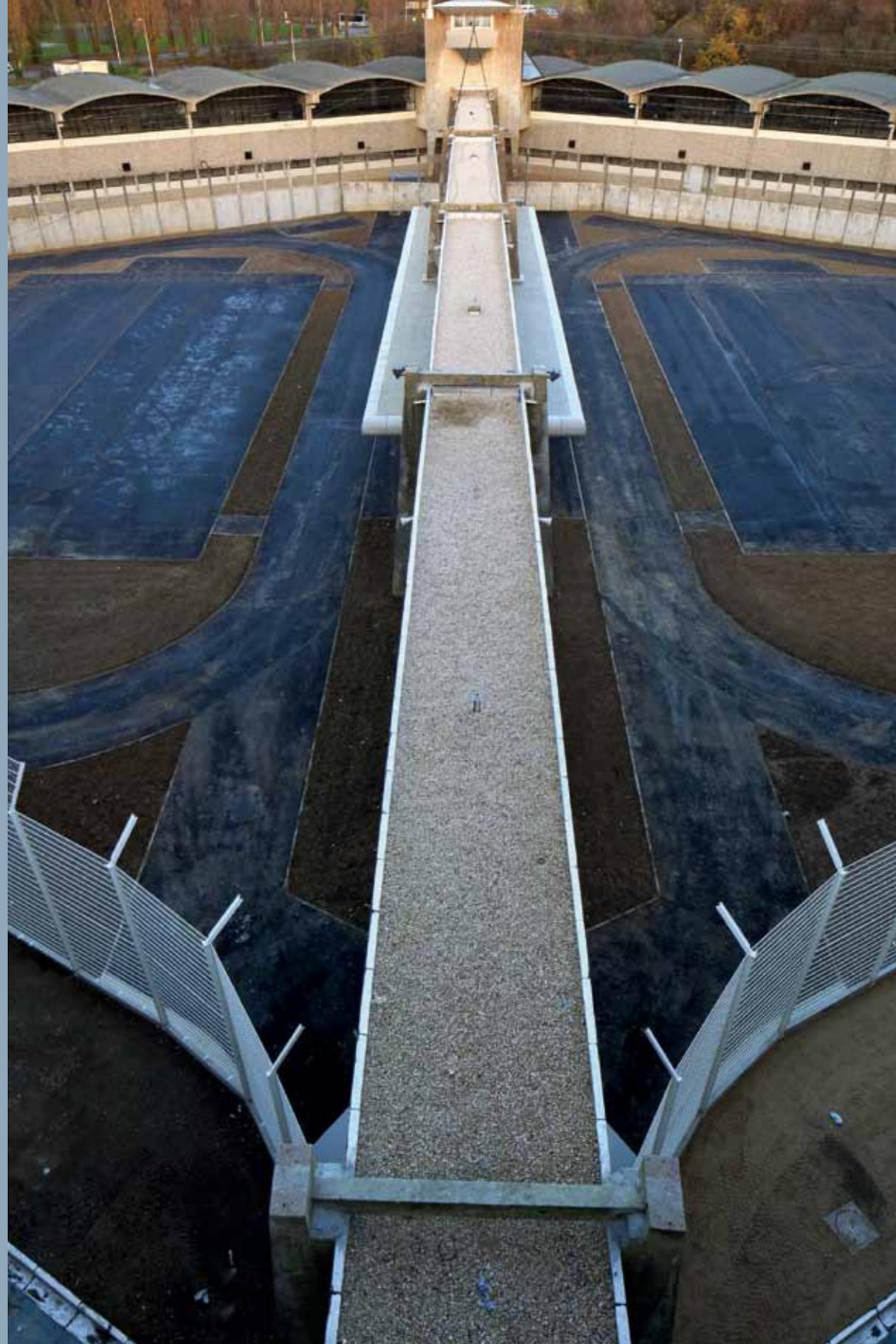
**Durée du chantier**

5 mois

**2014** • Fin du chantier de rénovation de la maison d'arrêt des hommes.

• Début des travaux de rénovation de la maison d'arrêt des femmes et du centre des jeunes détenus.

**2017** Fin du chantier de rénovation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.



Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

#### **Remerciements à**

Isabelle Michel, Sous-direction de l'organisation  
et du fonctionnement des services déconcentrés,  
Direction de l'administration pénitentiaire  
Maud Dayet, mission ONE, Direction de l'administration  
pénitentiaire  
Renaud Seveyras, Directeur adjoint de la maison d'arrêt  
de Fleury-Mérogis

#### **Ont collaboré au sein de l'APIJ**

Jean-Pierre Weiss, Directeur général  
Marie-Luce Bousseton  
Paul-Luc Dinnequin  
Olivier Rouquette  
Sébastien Faure

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** APIJ

**Coordination** Marion Moraes - Service communication

**Crédits photographiques** Guillaume Maucuit-Lecomte

**Impression** Chartrez

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice et des Libertés. Principal service constructeur du ministère, l'Agence a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires.

L'Agence pilote plus d'une centaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

APIJ - 30, rue du Château des Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • [www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr) • [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

